

Un siècle d'évolution a élargi les missions de l'ONE

Les rôles de l'ONE reposent sur deux piliers : l'accueil des enfants et l'accompagnement de ceux-ci dans leurs relations aux autres.

● Martine FAUTRÉ

Fondée pendant la Guerre 14-18, « l'Œuvre Nationale de l'Enfance » s'est donné pour mission de soulager les familles par une aide alimentaire et par la lutte contre la mortalité infantile. Aujourd'hui, « ONE » signifie « Office de la Naissance et de l'Enfance » et la structure est devenue une véritable institution.

Géré par une administration centrale, l'ONE est subdivisé en six administrations subrégionales basées dans les provinces wallonnes et dans la région de Bruxelles-Capitale. Le comité subrégional luxembourgeois a été renouvelé dernièrement (voir ci-contre). Son rôle est particulièrement important puisqu'il est, entre autres, chargé de la gestion des autorisations relatives aux milieux d'accueil de la petite enfance.

Nombreux personnel médico-social

L'ONE a deux grandes missions. D'abord, gérer l'accueil de l'enfant de 0 à 12 ans et plus, en dehors de son milieu familial (crèches, accueillants d'enfants, services de garde d'enfants malades à domicile, centres de vacances, école des devoirs...). Ensuite, accompagner l'enfant dans sa relation avec son milieu familial et son environnement social (consultations prénatales, consultations pour enfants, visites à domicile...)

« Parallèlement à ces deux missions de base, l'ONE développe des missions comme le soutien à la parentalité, l'information aux parents ou l'éducation à la santé », explique Stephan Leyder, coordinateur de l'administration subrégionale du Luxembourg.

Celle-ci est composée de 80

personnes : du personnel administratif, des conseillers pédagogiques ou médicaux, des coordinatrices, mais surtout 47 travailleuses médico-sociales (infirmières graduées et assistantes sociales), réparties en six équipes et supervisées par deux « coordinatrices accompagnement ».

La province bien placée

Le premier rôle de l'ONE est donc l'accueil des enfants. Au 31 décembre 2014, on recensait 3 352 places d'accueil en Luxembourg (85 de plus qu'en 2013) réparties en deux grandes catégories : d'une part, l'accueil subventionné comme les crèches, maisons communales d'accueil de l'enfance et accueillants conventionnés, qui représente 68 % des places disponibles. D'autre part, les milieux d'accueil non subventionnés, comme les maisons d'enfants, les haltes accueil et les ac-

cueillants autonomes, pour les 32 % restants.

Les chiffres recueillis en Fédération Wallonie-Bruxelles montrent que la province de Luxembourg affiche le deuxième taux de couverture, derrière la province du Brabant wallon. Concrètement, le rapport entre le nombre total de places disponibles et le nombre estimé d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil est l'un des meilleurs et est en constante augmentation. ■

Au 31 décembre 2014, on recensait 3 352 places d'accueil en Luxembourg, soit le deuxième taux de couverture en Wallonie.

Cars très fréquentés

En 2014, 5 258 enfants ont fréquenté les cars sanitaires qui s'arrêtent dans de nombreuses localités de la province de Luxembourg. Voilà qui représente près de la moitié des bambins (10 685 au total) ayant bénéficié du suivi de l'ONE.

Près de 1 700 places d'accueil

En province de Luxembourg, l'ONE peut compter sur 429 accueillant(e)s : 116 sont autonomes pour un total de 468 places. Les 313 autres sont

conventionné(e)s et disposent ensemble de 1 211 places.

Travailleurs médico-sociaux

Quarante-huit travailleurs médico-sociaux (infirmiers ou assistants sociaux) œuvrent sur le territoire provincial, apportant soutien et suivi médico-social aux familles à la maternité, à domicile, aux consultations ou à bord des cars sanitaires. Une vigilance particulière est accordée aux familles précarisées. Objectif : réduire les inégalités en matière de santé.

« Parallèlement à ses deux missions de base, l'ONE développe des missions comme le soutien à la parentalité, l'information aux parents ou l'éducation à la santé. »

Stephan LEYDER

Un nouveau comité subrégional

La composition du comité subrégional du Luxembourg a changé depuis peu. Durant les cinq prochaines années, la présidence restera assurée par Sylvie Lefebvre. Trois vice-présidents compléteront le bureau : Nadine Maqua et Gaëtan Salpêtre poursuivront leur mission aux côtés d'un nouveau mem-

bre, Christine Duroy.

Le comité doit compter neuf personnes, nommées par le conseil d'administration de l'ONE, selon les statuts. Quatre nouveaux noms rejoignent celui du docteur Anne Maquinay à ces postes : Philippe Collignon, Olivier Dulon, Yves Ganseman et Florence Hanosset.

« Leurs candidatures sont propo-

sées par des institutions et des services actifs dans le secteur de l'enfance et de la gestion publique, explique Stephan Leyder, coordinateur subrégional. Parmi les membres figurent au moins un représentant de milieu d'accueil, un représentant du pouvoir organisateur d'une consultation et un médecin. Ils sont nommés en fonction de

leurs compétences dans les matières de l'enfance ou dans les aspects juridiques ou budgétaires ».

Le comité se réunit en moyenne une fois par mois. « Il joue un rôle central pour les milieux d'accueil dans la mesure où il prend des décisions importantes pour le fonctionnement de ces structures », conclut M. Leyder. ■

À Bastogne, le co-accueil fait un tabac

● **Martine FAUTRÉ**

Tom, Léa, Max, Eden, Maxence, Cassidy, Noé et Joséphine ont moins de trois ans et fréquentent la halte de co-accueil.

Ce type de structure fait partie des milieux d'accueil de type familial dont l'activité est accompagnée et contrôlée par l'ONE. Dans ce cas précis, une dizaine d'enfants sont confiés chaque jour à Christine Sterpenich et à Anne-Françoise Léonard, momentanément remplacée par Harmonie Simonelli pour des raisons de santé.

Ces gardiennes sont indépendantes. « Nous choisissons nous-mêmes nos horaires, nos tarifs... mais nous respectons un règlement imposé par l'ONE »,

explique M^{me} Sterpenich.

Tom et ses camarades sont attendus dès 7 h 30 et peuvent rester jusqu'à 17 h 30. Et visiblement, la formule convient à de nombreux parents puisque la demande dépasse l'offre. « Pour le moment, nous inscrivons les enfants sur une liste d'attente, précise M^{me} Sterpenich. Les prochaines places ne se libéreront qu'en septembre 2016. Le bouche-à-oreille fonctionne énormément. Si les parents nous ont déjà confié un grand frère ou une grande sœur, ils reviennent nous voir s'ils ont d'autres enfants. »

l'éveil des petits

Ce qui est frappant dès qu'on franchit le seuil de ce co-accueil, c'est la sérénité des lieux tant du côté des pe-

tites têtes blondes que du côté des gardiennes. Et il est rare que l'une d'elles ne porte pas un bambin dans les bras. « Nous ne sommes pas là que pour faire manger, faire dormir ou changer les enfants », ajoute Christine Sterpenich.

« Notre métier, c'est aussi participer à leur éveil. On est aussi là pour les câlins, pour les bobos. On est là pour voir toute l'évolution de l'enfant. C'est chouette de les voir grandir et c'est dur de les voir partir, précisent tour à tour les deux gardiennes. Et puis, nous sommes là aussi pour accompagner les parents, pour répondre à leurs questions. Ils nous demandent des conseils et en tiennent compte. Ils nous font confiance », conclut M^{me} Sterpenich. ■

En consultation ou à domicile, l'ONE veille

L'ONE a aussi une mission d'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant.

Annick Beckers et Véronique Eppe encadrent les 47 TMS (travailleurs médico-sociaux) répartis par secteurs géographiques sur l'ensemble du territoire provincial.

Cet accompagnement est proposé dès avant la naissance grâce à une plate-

forme prénatale mise en place depuis 2012 et travaillant en collaboration avec des gynécologues conventionnés avec l'ONE.

« Il s'agit de venir en aide aux familles qui rencontrent des difficultés sociales, psychologiques ou autres et qui nous sont renvoyées par les gynécologues comme étant précarisées », expliquent M^{mes} Beckers et Eppe.

Des consultations négociées

Des agents de liaison se ren-

dent par ailleurs dans les maternités à Arlon, Aye et Libramont afin de proposer aux jeunes mamans les services de l'ONE, soit dans les lieux de consultations de la province de Luxembourg, soit dans les trois cars sanitaires qui sillonnent la province. Ces bus sont présents dans les plus petites localités de la quasi-totalité des communes une fois par mois.

Enfin, le TMS peut se rendre au domicile de la jeune

maman. Ces consultations sont gratuites et visent à assurer un suivi de la santé des enfants âgés de 0 à 6 ans. « Elles sont toujours négociées avec la famille de l'enfant et se font au rythme souhaité par la maman. Finalement, 97 % des mamans les acceptent », ajoutent les coordinatrices accompagnement. ■